

Groupe de travail « Animation - Sport - Culture » CMJ

Compte rendu de la réunion du 28/02/2015 (10h30-11h45)

Présents : Célia, Léo, Lucas, Mathieu, Enzo, Alice, Andréa.

Equipe d'accompagnement : Vincent, Sébastien.

Invités : Marion Jaillon, présidente de l'amicale laïque, et Cathy Charre, Martine Mazoyer, Véronique Alliez, Denis Granon, Sébastien Sécard du groupe de travail MAJE.

L'ordre du jour principal de cette réunion du groupe de travail Animation - Sport - Culture était le retour sur l'avancée du projet de mise en place d'une chasse aux œufs pour Pâques.

Le groupe de travail municipal (MAJE) s'occupant de la Vie Associative Sportive et Culturelle et l'Amicale Laïque ont également le projet d'organiser une chasse aux œufs pour Pâques. Une rencontre est apparue utile pour partager les réflexions sur l'organisation en commun de cet évènement.

Une série de questions avait été soumise aux jeunes élus pour guider leur réflexion. Une première synthèse a été faite sur cette base entre 10h30 et 11h00:

- Pour qui ? Faut-il organiser des activités différentes en fonction de l'âge (chasse aux œufs pour les petits, jeu de piste pour les plus grands)?

Pour éviter que les grands prennent tous les œufs et que les petits n'en aient plus, il est préférable de fixer des activités différentes en fonction de l'âge.

Tranche d'âge : moins de 6 ans -> chasse à l'œuf, de 6 à 11 ans -> chasse au trésor

On limite donc l'accès aux enfants de maternelle et de primaire.

- Quelle est la règle du jeu ?

Les enfants (- 6ans) cherchent des œufs en papier ou carton cachés dans « la nature ». Ils doivent trouver 3 ou 5 œufs par exemple (nombre à définir) et les apporter au stand où on leur remettra en échange des œufs en chocolat.

Les plus grands (6 à 11 ans) font un jeu de piste (ou chasse au trésor). Ils doivent suivre la piste suivant des indices, former un mot mystère. Ce mot mystère sera remis au stand et il permettra d'avoir en échange des œufs en chocolat.

- Où l'organise-t-on ? Prendre en compte la sécurité en fonction du lieu (pas de route à traverser, pas de risque de se perdre...).

Il faut un endroit sécurisé et suffisamment grand pour accueillir les enfants. Le choix se porte sur le stade de foot et petit bois à côté (pour la chasse aux œufs car le périmètre de jeu est clôturé) et sur l'esplanade G. Etienne pour le jeu de piste (de la passerelle d'un côté à la fin du parcours de santé de l'autre). L'accès à l'esplanade sera interdit aux voitures pour la sécurité des enfants.

- Quand (dimanche 5 avril ou lundi 6 avril)? À quelle heure ?

La première idée est de positionner cette chasse aux œufs le dimanche 5 avril avec possibilité de report sur le lundi 6 avril. Plutôt en début d'après-midi pour laisser un temps de préparation le matin. Il est évoqué le risque d'absence ce week-end-là du fait des repas de famille organisés pour Pâques. Une seconde date est envisagée le week-end suivant (samedi 11/04/15 après-midi).

- Comment communiquer ? Affiches ? Papiers à distribuer ?

Par des affiches et par des papiers dans les cahiers des enfants par l'intermédiaire de l'école. Une information peut également être mise sur le site internet de la commune.

- Combien ça coûte ? Matériel nécessaire ? Fournitures ?

Un chapiteau pour centraliser les remises d'œufs en chocolat. Ce sera le point de départ et de retour des activités (jeu de piste et chasse aux œufs). Des tables et bancs pour mettre dans le chapiteau. Des œufs en carton ou papier, des œufs en chocolat, des crayons et du papier pour écrire les indices du jeu de piste, des paniers pour ramasser les œufs.

Pour les œufs en papier ou carton, il faut en prévoir un grand nombre. Si on compte 200 enfants (il est difficile de savoir combien d'enfants vont venir) il faut 600 œufs si on demande d'en ramasser 3, ou 1000 œufs si on demande d'en ramasser 5. Il va falloir solliciter du monde pour les faire...

Ces éléments ont ensuite été partagés avec les membres de la MAJE et la présidente de l'Amicale Laïque à partir de 11h00. Les adultes ont été impressionnés par les idées et les réflexions des jeunes élus sur ce sujet. Un certain nombre de points communs se retrouvent dans les éléments énoncés ci-dessus et ceux vus par l'association et le groupe de travail. Des compléments et des propositions sont également faits.

Ces différents échanges conduisent aux décisions suivantes:

- La chasse aux œufs est fixée pour le **samedi 11/04/2015 après-midi**. La date paraît plus adaptée que le week-end de pâques où de nombreux repas de familles sont organisés. La préparation pourra se faire le samedi matin, pour débiter les activités à partir de 14h30. Pour un report éventuel, il faut noter que dimanche le stade est utilisé par le club de foot.
- Le lieu est confirmé : stade de foot pour les plus petits, esplanade pour les plus grands.
- Les deux activités sont validées, ainsi que les tranches d'âge (moins de 6 ans, et de 6 à 11 ans), pour les enfants de village.
- Pour la communication, l'Amicale laïque peut se charger de la réalisation des affiches et des papiers à faire passer dans les cahiers par l'école.
- Pour permettre de savoir combien d'enfants participeront, il est proposé de mettre un coupon de préinscription en bas des feuilles distribuées aux enfants. Cela permettra de savoir combien d'œufs fictifs il faudra faire, combien d'œufs en chocolat il faudra prévoir, et donc quel budget sera à prévoir pour ce projet ?
- Il est convenu que **les papiers seront distribués le 06/03/2015** avec une demande de **retour des coupons au 20/03/2015**. Le délai semble suffisant pour organiser la réalisation des œufs fictifs et de faire la commande d'œufs en chocolat. Les affiches seront éditées pour la même date et remises aux jeunes élus qui se chargeront de la mise en place sur les panneaux d'affichage de leur quartier ou lotissement, chez les commerçants...
- Pour le matériel : il faut effectivement un chapiteau à installer à l'entrée du stade, la remorque de tables et bancs de la commune, des stylos et du papier pour le jeu de piste, des œufs en chocolat. Pour les œufs fictifs, les œufs en papier ou carton risquent en cas de vent de s'envoler, et de se détériorer en cas d'humidité dans l'herbe. Il est proposé de faire des galets peints pour représenter ces œufs (idée vue dans une autre commune). Cela permettra d'avoir plusieurs types d'œufs à chercher : des œufs en papier accrochés en hauteur, sur les grillages, les arbres, et des œufs (galets) cachés au sol... Prévoir aussi de demander l'eau et l'électricité sous le chapiteau. Il est évoqué d'offrir à boire (sirop et café). Prévoir des poubelles. Pour les œufs en chocolat les premiers devis donnent pour 150 sachets de chocolats (sachet de 100g : 2.90 euros le sachet si tout fait, ou 2.60 euros si livraison en vrac et sachets à faire).

- Il faudra demander un arrêté municipal pour interdire la circulation de véhicules au niveau de l'esplanade.

Qui fait quoi ?

- L'amicale laïque se charge de la communication : réalisation des papiers à faire passer dans les cahiers et se charge de les remettre à l'école pour la distribution. Les copies seront faites sur une feuille violette (à voir). Les affiches peuvent être réalisées en couleur en mairie. Un modèle est joint à ce compte rendu pour avis.
- Les affiches seront mises en place par les élus du CMJ dans leurs quartiers et lotissements, et auprès des commerces du village. Les affichages dans les panneaux communaux seront pris en charge par Sébastien. L'affichage au centre de loisirs et au périscolaire sera fait par Vincent.
- Les réponses pour les préinscriptions déposées dans la boîte aux lettres de l'amicale laïque et celles déposées en mairie seront centralisées par Sébastien en mairie. Un décompte des inscriptions sera fait le 21/03/2015 lors de la réunion du groupe de travail.
- La MAJE se charge des devis et commande du chocolat. De la demande d'arrêté municipal et de la réservation du matériel (chapiteau, table, banc, eau, électricité).
- Sébastien et Vincent doivent se rencontrer pour l'organisation des activités (jeu de piste et chasse aux œufs) et la répartition ensuite des tâches pour les élus du CMJ.

Il est convenu de faire passer les informations par mail sur l'avancée du projet.

Prochaine réunion du groupe de travail Animation - Sport - Culture le 21/03/2015 à 10h30 - annexe mairie